

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le huit du mois de septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Dunière sur Eyrieux dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard Brosse, Maire de la commune de Dunière sur Eyrieux.

Date de convocation : 03.09.2015

PRESENTS : G.BROSSE, V.COTTE, C.FANGET, S.ROZMANOWSKI, A.VALETTE, P.MARCOUX, M.PALIX, J.CANOSI, I.ICARD, J.MAWART, D.BOISSEL

EXCUSÉ :

SECRETAIRE DE SEANCE : A.VALETTE,

Le Maire ouvre la séance à 20 heures 37.

En préambule de ce conseil, Gérard Brosse informe l'ensemble du conseil municipal du décès de Monsieur Pfister Roland, survenu dimanche 6 septembre à son domicile, Quartier La Traverse ;
Une pensée et toute la sympathie du conseil sont émises envers la famille dans ce moment douloureux.

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 30 juillet 2015

Le procès-verbal du Conseil Municipal a été transmis à chacun des Conseillers Municipaux pour lecture et avis.

Aucune autre observation étant faite, il est procédé au vote en Conseil Municipal :

VOTE : POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2. Délibération portant sur l'attribution du marché public « Travaux d'assainissement et d'eau potable dans les quartiers Le Friseau, Le Petit dunière, La Plaine et La Planche.

Pour mémoire, Gérard Brosse rappelle que la CAPCA et la commune souhaitent réaliser des travaux d'assainissement et de renforcement du réseau d'eau potable.

Un groupement de commande a été effectué entre les deux collectivités et a été coordonné par la CAPCA afin qu'une seule entreprise effectue les travaux.

Au vu des candidatures et de la Commission informelle d'Appel d'Offre qui s'est tenue courant août, Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le classement des offres du marché public « Travaux d'assainissement et d'eau potable dans les quartiers « La Plaine », « Le Friseau », « Le Petit Dunière » et « La Planche » sur la commune de Dunière sur Eyrieux » ;

- attribue ledit marché à l'entreprise MBTP, mandataire du groupement d'entreprises MBTP / RAMPA TP / POMPAGE RHÔNE ALPES ;
- retient l'offre de base et la PSE ;
- dit que les crédits sont inscrits au compte 2315 du budget REGIE 2015 ;
- autorise Monsieur le Maire à signer ledit marché avec l'entreprise MBTP.

VOTE : POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3. Décision modificative – Budget Principal

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	15 000.00 €			
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	15 000.00 €			
D 023 : Virement section investissement		47 561.00 €		
TOTAL D 023 : Virement à la sect^e d'investis.		47 561.00 €		
R 70841 : Transfert de charges de personne				10 000.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services				10 000.00 €
R 7788 : Maif - Rembt Eiffage + MBTP				22 561.00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels				22 561.00 €
Total	15 000.00 €	47 561.00 €		32 561.00 €
INVESTISSEMENT				
D 21312 : Travaux école 2015		44 881.00 €		
D 2152 : Signalétique		5 000.00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		49 881.00 €		
R 021 : Virement de la section de fonct				47 561.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.				47 561.00 €
R 10222 : FCTVA			18 000.00 €	
TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves			18 000.00 €	
R 1641 : Emprunts en euros				20 000.00 €
R 165 : Dépôts et cautionnements reçus				320.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées				20 320.00 €
Total		49 881.00 €	18 000.00 €	67 881.00 €
Total Général		82 442.00 €		82 442.00 €

VOTE : POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4. Questions diverses

Ont été évoqués :

- Le Marché Paysan qui se tiendra Dimanche 13 septembre,
- Le bon déroulement de la rentrée des classes,
- La fin des travaux de la passerelle sur La Dunière, quartier Le Pont,
- Les travaux de réfection du bureau de direction qui se sont bien déroulés pendant l'été,

Clôture de la séance : 22h36